L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 25 JUIN 1889.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE d'emploi.—Une jeune fille Française désire être employée par une famille allant en France. S'adresser à Mme Fourcade, coin Hôpital et Dauphine.
19 juin—2 sem

A VENDRE.

A VENDRE—2 belles et jeunes juments par B. Pierre, aux Fair Grounds, Gentilly Road, porte members' entrance. 16juin—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Myra Clark Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.— No 12 135. Division "B".—Attendu que Sylvester P. Walmsley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Myra Clark Gaines, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
23 juin—23 28—2 juil

Succession de Bernard Gorry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 27,332—Division A—Attendu que James Gorry (né James H. Wiley), a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Bernard Gorry, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 juin—22 26,30

Succession de Marie Elizabeth Mercadier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,274—Division C—Attendu que Emma Mercadier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Maria Elizabeth Mercadier, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 juin—20 25 29

Succession de Frederick Gust.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,745—Division B—Attendu que H. Klaepsaller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Gust, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21juin—21,26,30

Succession de Otto Hamis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,313—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto Hamis, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 juin—20 25 29

Succession de Frederick Gust.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,745—Division B—Attendu que H. Klaepsaller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Gust, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21juin—21,26,30

Succession de Site Hamis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,313—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto Hamis, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 juin—19, 23, 28

Succession de Site Hamis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,313—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto Hamis, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 juin—21 26 30

Succession de Veuve Benjamin Borne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,275—Division B—Attendu que Félix Marigny a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Benjamin Borne, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 juin—18 22 27

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 27,268—Division B.—J. W. H. Eckers vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que ce cession ait et est par le présent homologuée et confirmée. Ainsi ordonné et prononcé en chambre du conseil, ce 11 juin 1889.
Le tableau de distribution présenté par le Curateur, le 3 décembre, 1888.
C. O. B. 116, folio 253.
Soldi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant, sur les lieux.
P. AD. POINTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15 mai—30—juin 5 12 19 26 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 27,175 - Division D—D. J. Searcy & Co. vs. leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que ce cession faite des créanciers des pétitionnaires de la raison commerciale de D. J. Searcy & Co., et David J. Searcy et John A. Searcy, en leurs qualités et comme membres de la dite raison commerciale, soit tenue et convoquée pardevant Henry C. Schoen, notaire, en son office, No 22 rue Carondelet, en la ville de la Nouvelle-Orléans, LUNDI, le 24me jour de juillet 1889, à 11 heures a. m., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application des dite pétitionnaires pour un répit, et que dans l'intervalle toute procédure judiciaire contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Bernard McCloskey, Esq., avocat, soit et est par le présent nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 juin 1889.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. H. LEWIN, Député Greffier.
5 juin—13 20 27—5 juil

Joseph Yahlmann vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26 120—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers susdits, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles la compte final et tableau de distribution présentés par le Dr Paul Von Seydewitz, syndic des susdits biens, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 juin—19, 23, 28

PAR LE CONSTABLE.

Julia Kiernan vs. George Rickie et Rickie.

DEUXIEME COMPTE DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. No. 12,257.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Charles H. Lauve, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'encan en face de la porte du temple, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Second District de cette ville, le MERCREDI, 26me jour de Juin, A. D. 1889, à 11 heures a. m., la propriété décrite ci-après, à savoir—
Un lot de meubles de maison d'après inventaire publié en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. POINTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15juin—15 19 26

John Clark vs Joseph H. Weber.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 11 011—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chs. H. Lauve, Juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai à l'encan, sur les marches ordinaires de vente, pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, à son bureau, No 53 rue de la Bourse, en cette ville, lundi, le 22me jour de juillet 1889, à 11 heures a. m., afin de délibérer sur les affaires du dit compromis, et de prendre en considération toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et qui dans l'intérêt de la nouvelle société pourraient être nécessaires, la propriété du dit établissement connue sous le nom de "Grace, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 14 juin 1889.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
H. MOLAISON, Député Greffier.
15juin—4fau 18 juil

Succession de Frederick Gust.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,745—Division B—Attendu que H. Klaepsaller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Gust, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 juin—21,26,30

Succession de Site Hamis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,313—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto Hamis, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 juin—19, 23, 28

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.
L. S. L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et recevra par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires mensuels et les grands tirages semi-annuels, extraordinaires et les grands tirages à numéros simples auront lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous sous la surveillance du public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Nous continuons par les présentes, que nous prédisons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
Commissaires.
Grand Tirage Mensuel,
A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 16 JUILLET 1889
A
GROS LOT:
$30,000
100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de...$300,000, soit $300,000
1 Lot de... 100,000,..... 100,000
1 Lot de... 50,000,..... 50,000
1 Lot de... 25,000,..... 25,000
1 Lot de... 10,000,..... 10,000
5 Lots de... 5,000,..... 25,000
25 Lots de... 1,000,..... 25,000
100 Lots de... 500 50,000
200 Lots de... 300,..... 60,000
500 Lots de... 200,..... 100,000
PRIX D'APPROXIMATION:
100 Lots de...$500, soit..... $50,000
100 Lots de...$300, ... 30,000
100 Lots de...$200, ... 20,000
PRIX TERMINAUX.
999 Lots de $100, soit..... $99,900
999 Lots de $100, ... 99,900
3,134 Lots se montant à....$1,054,800
On demande des agents partout.
Le Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tous renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser en soumettant, Vous écrirez dans la langue que vous préférez, soit l'Anglais ou le Français. Ecrire aussi en un seul mot, Louisiane, New Orleans, Etats-Unis. On n'aura aucun service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plus.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.
S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.
Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la
New Orleans National Bank,
New Orleans La.

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published on Carondelet, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $2; six months, $1.50; three months, $1.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour et siégeant la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures de midi, le 1 Juillet, l'année présente de Notre Seigneur Mil Huit Cent Quatre-vingt-neuf, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû un ou ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes accessoires de 1879 à 1887 inclusivement, pour, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à parfaitement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut on délinquents, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dits à annexés à les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables inscrits ont été mentionnés dans cette publication, sont indiqués ci-dessous.

AZEMARD, J. J.—
525 Pour taxes de ville de l'année 1887, Montant à.....$12 12
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme le No 6 dans l'Ilet No 257 borné par les rues Hôpital, Urseline, Prieur et Johnson, mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital sur 121 pieds de profondeur.

BERTONNIERE, W. A.—
474 Pour taxes de ville des années 1880, $6 37; 1881, 6 24. 1882, 11 11; 1883, 7; 1884, Montant à.....$37 72
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No. 302, borné par les rues Septième, White ou Sixième, Live Oak et Ursulines, mesurant 32 pieds de face à la rue Sep.ième sur 161 pieds de profondeur.

BAUER, JOHN—
482 Pour taxes de ville des années 1880, $40 06; 1881, 39 2 ; 1882, 09 85; 1883, 44; 1884, 44; 1885, 55 88, 1886, 44 44, 1887, 44 44
Montant à.....$381 92
Un lot de terre, dans la 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 2 dans l'Ilet No. 48 borné par les rues Charte s, Royale, Dumaine et St-Philippe, mesurant 20 pieds de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

BOEY, JOHN L.—
1 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884 3 00; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887 8 08.
Montant à.....$69 44
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No. 142, borné par les rues Chartres. Clouet, Montegut et Royale, mesurant 24 pieds de face à la rue Chartres sur 100 pieds de profondeur.

BERNEMANN, SUC DE F. ou BRINKMANN, F. A.—
563 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28, 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884 3 00; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887 8 08.
Montant à.....$48 28
Vingt-trois lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 1370, borné par l'avenue de Londres, les rues Nlle-Orléans, Lot et Magistrat.

BRINKMANN, SUC de F. ou F. H. BRINKMANN—
554 Pour taxes de ville des années 1883, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5 08, 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à.....$48 28
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots nos 9 et 10 dans l'Ilet No 1361, borné par la rue D'Abadie, l'allée Moreau, les rues Nlle-Orléans, Lot et Bagatelle, mesurant 320 pieds de face à l'avenue de Londres sur 320 pieds de profondeur

BEAUREGARD, VVE H.—
79. Pour taxes de ville des années 1880, $10 93; 1881, 10 70; 1882, 15 98; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à.....$90 31
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19, dans l'Ilet No. 622, borné par les rues St Antoine Artemis, Villeré et Robertson; mesurant 32 pieds de face à la rue St-Antoine sur 120 pieds de profondeur.

BOSSINE, FRANÇOIS, ou BASSINE—
580. Pour taxes de ville des années 1880, $6 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à.....$76 71
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'Ilet No 757, borné par les rues Derbigny Layeyrouse, Lharpe et Claiborne, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BARBOT, F. X.—
582 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 8 00.
Montant à.....$43 12
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 22 et 21, dans l'Ilet No 762, bornés par les rues Derbigny, Gallier, Delacroix et Nomis, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BONPEUNT, A. B. ou BONPUNT—
35 3. Pour taxes de ville des années 1880, $10 92; 1881, 10 70; 1882, 15 98; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 14 00; 1886, 10 10.
Montant à.....$1 2 81
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Franklin, Champs-Elysées et Gentilly, mesurant 49 pieds de face à la rue Française sur 94 pieds de profondeur.

BARRERE, LEON—
594. Pour taxes de ville des années 1880, $6 37; 1881, 6 24. 1882, 11 11; 1883, 7 00; 1884, 7 00; 1885, 8 89; 1886, 7 07.
Montant à.....$53 69
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1, dans l'Ilet No 1053, borné par les rues Franklin, Champs-Elysées et Force, formant l'enclos nommé des rues Français et Libérale mesurant 32 pieds de face à la rue Franklin sur 129 pieds de profondeur.

BOISDU, VVE JEAN—
602 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1 81. 7 14, 1882, 12 70; 1883 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à.....$49 35
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot No 4 dans l'Ilet No 1245, bornée par les rues Bruxelles, Dauphine, Carondelet et Provenal et mesurant une ligne d'environ 30 pieds sur Dauphine, mesurant 253 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur.

BOISDU, VVE JEAN—
603 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à.....$49 28
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 et 2 dans l'Ilet No 1245, bornés par les rues Bruxelles, Dauphine, Carondelet et Provenal et mesurant chacun une ligne d'environ 30 pieds sur Dauphine, mesurant 253 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur.

FINNEY, JOHN No 2—
3647 Pour taxes de ville des années 1880, $21 85; 1881, 21 41; 1882, 38 10; 1883, 24 00; 1884, 24 00; 1885, 30 48; 1886, 24 24; 1887, 24 24.
Montant à.....$208 32
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 de la Nlle-Orléans, borné par les rues Roffignac, Galvez, St-Thomas et Fédérale mesurant 30 pieds de face à la rue St-James sur 88 pieds de profondeur.

BOUCHER, JOSEPH A.—
610. Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8, 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 08;
Montant à.....$61 36
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1370, borné par l'avenue de Londres, les rues Nlle-Orléans, Lot et Magistrat.

BRINKMANN, SUC de F. ou F. H. BRINKMANN—
554 Pour taxes de ville des années 1883, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5 08, 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à.....$48 28
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots nos 9 et 10 dans l'Ilet No 1361, borné par la rue D'Abadie, l'allée Moreau, les rues Nlle-Orléans, Lot et Bagatelle, mesurant 320 pieds de face à l'avenue de Londres sur 320 pieds de profondeur

BEAUREGARD, VVE H.—
79. Pour taxes de ville des années 1880, $10 93; 1881, 10 70; 1882, 15 98; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à.....$90 31
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19, dans l'Ilet No. 622, borné par les rues St Antoine Artemis, Villeré et Robertson; mesurant 32 pieds de face à la rue St-Antoine sur 120 pieds de profondeur.

BOSSINE, FRANÇOIS, ou BASSINE—
580. Pour taxes de ville des années 1880, $6 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à.....$76 71
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'Ilet No 757, borné par les rues Derbigny Layeyrouse, Lharpe et Claiborne, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BARBOT, F. X.—
582 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 8 00.
Montant à.....$43 12
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 22 et 21, dans l'Ilet No 762, bornés par les rues Derbigny, Gallier, Delacroix et Nomis, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BONPEUNT, A. B. ou BONPUNT—
35 3. Pour taxes de ville des années 1880, $10 92; 1881, 10 70; 1882, 15 98; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 14 00; 1886, 10 10.
Montant à.....$1 2 81
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Franklin, Champs-Elysées et Force, formant l'enclos nommé des rues Français et Libérale mesurant 32 pieds de face à la rue Franklin sur 129 pieds de profondeur.

BOISDU, VVE JEAN—
603 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1 81. 7 14, 1882, 12 70; 1883 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à.....$49 35
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'Ilet No. 1245, bornée par les rues Bruxelles, Dauphine, Carondelet et Provenal et mesurant une ligne d'environ 30 pieds sur Dauphine, mesurant 253 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur.

BOISDU, VVE JEAN—
602 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884 8 00; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887 8 08.
Montant à.....$69 44
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 9 et 10 dans l'Ilet No 1361, borné par la rue D'Abadie, l'allée Moreau, les rues Nlle-Orléans, Lot et Bagatelle, mesurant 320 pieds de face à l'avenue de Londres sur 320 pieds de profondeur

BEAUREGARD, VVE H.—
79. Pour taxes de ville des années 1880, $10 93; 1881, 10 70; 1882, 15 98; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à.....$90 31
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19, dans l'Ilet No. 622, borné par les rues St Antoine Artemis, Villeré et Robertson; mesurant 32 pieds de face à la rue St-Antoine sur 120 pieds de profondeur.

BOSSINE, FRANÇOIS, ou BASSINE—
580. Pour taxes de ville des années 1880, $6 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à.....$76 71
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'Ilet No 757, borné par les rues Derbigny Layeyrouse, Lharpe et Claiborne, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BARBOT, F. X.—
582 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 8 00.
Montant à.....$43 12
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 22 et 21, dans l'Ilet No 762, bornés par les rues Derbigny, Gallier, Delacroix et Nomis, mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

BONPEUNT, A. B. ou BONPUNT—
35 3. Pour taxes de ville des années 1880, $10 92; 1881, 10 70; 1882, 15 98; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 14 00; 1886, 10 10.
Montant à.....$1 2 81
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 5, dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Franklin, Champs-Elysées et Force, formant l'enclos nommé des rues Français et Libérale mesurant 32 pieds de face à la rue Franklin sur 129 pieds de profondeur.

BOISDU, VVE JEAN—
603 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8; 1884 8 00; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887 8 08.
Montant à.....$69 44
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné